



METTRE EN ŒUVRE LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS AU CYCLE 4 AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS : REPÈRES, PISTES ET POINTS D'ATTENTION

FICHE 4 - MISE EN PLACE D'INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION DU DISPOSITIF

OBJECTIFS

- Identifier les modalités d'évaluations de la mise en place de la DDM (actions collectives)
- Identifier l'impact de cette mise en œuvre chez les élèves (aspects individuels)
- Déterminer les effets du déploiement de la DDM au sein des établissements

CONTEXTE ET REPÈRES NATIONAUX

Rappel des indicateurs nationaux « Mieux orienter les élèves au collège et au lycée - Refonder l'orientation des élèves » :

- Part d'élèves bénéficiaires d'actions DDM
- Nombre de métiers connus en fin de 3^e

Compétences à s'orienter au collège :

- Mise à disposition du référentiel ONISEP dans l'application DDM

La plateforme Avenir(S) mettra à disposition, dès novembre 2024, des questionnaires visant à reconnaître le degré de connaissance d'un métier (sur 150 métiers) au regard de 5 dimensions (activités, conditions de travail, études, ...)

POINTS D'APPUI ET D'ATTENTION

Points d'appui	Points d'attention
Identifier le(s) référent(s) DDM de chaque établissement : préalable indispensable pour les DRAIO (réseau métier à animer et former).	Évaluer la connaissance des métiers (cf. questionnaire ONISEP).
S'appuyer sur l'auto-évaluation et l'évaluation des établissements concernant les enjeux d'orientation : valoriser les constats, suivre les points forts, les marges de progrès et clarifier les objectifs/cibles/actions prévus, ce qui constitue la base des actions de la DDM.	Distinguer les indicateurs d'activité (nombre d'actions, menées, nombre d'élèves bénéficiaires...) et les indicateurs d'impact (mesure de l'évolution de la connaissance des métiers, vœux d'orientation,...).
Analyser les constats et s'appuyer sur les recommandations de l'IGÉSR : « La découverte des métiers au collège », rapport n° 23-24 118A – mai 2024.	Distinguer les enjeux qualitatifs (orientation, satisfaction...) et les enjeux quantitatifs (indicateurs,...).

CONTEXTE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

- Prévoir en amont les indicateurs (quantitatifs et qualitatifs), dont la part d'élèves bénéficiaires d'actions DDM (selon le genre, distinction EP/HEP, ruralités,...). Ces indicateurs sont disponibles dans l'application DDM. Ils peuvent le cas échéant être enrichis au niveau de l'établissement, du bassin et selon les spécificités (projet d'établissement, priorités académies...).
- Prévoir un calendrier sur plusieurs années et analyser les évolutions des choix d'orientation et l'impact dans la durée.
- Identifier les jeunes dans leur parcours : l'application DDM (ouverte le 18 mars 2024 pour les collèges et les équipes académiques) identifie les élèves bénéficiaires et les actions menées par les professeurs et les Référents DDM.
- Suivre les élèves à travers leurs parcours.
- Identifier la manière dont les actions influent sur les vœux d'orientation (intérêt et curiosité des élèves).
- Réunir les éléments en rapport avec les demandes d'orientation et les décisions du conseil de classe.
- Prévoir des indicateurs de satisfaction auprès des professeurs et des élèves sur les actions et leur réalisation.
- Évaluer les effets sur les représentations genrées des métiers (et des formations) et sur les déterminismes sociaux (élèves en EP) et territoriaux (élèves en ruralités, en outre-mer...).
- Interroger les familles sur l'effet des actions DDM sur leurs projets d'orientation de leurs enfants (effet de diversification ? les actions ont-elles influencé le projet d'orientation de leur enfant ?).
- Observer les choix d'orientation et suivre leur prise en compte : observer les vœux d'orientation post 3^e et leur évolution (vœux de proximité/ diversification des vœux...).
- Repérer les bonnes pratiques et proposer à des chercheurs d'en faire l'analyse pour identifier les actions les plus efficaces : identifier quelques collèges avec actions et collaborations remarquables et d'autres collèges comparables sans actions remarquables et faire observer l'évolution comparée par des chercheurs.
- Lancer des évaluations longitudinales (par/avec le Conseil d'évaluation de l'École ? la DEPP ? ...), par exemple sur les vocations scientifiques pour les filles.
- Privilégier des focus qualitatifs.
- Que chaque région académique/académie identifie des actions dont la qualité est unanimement reconnue par tous les acteurs et partenaires, puis missionner des chercheurs pour identifier les causes et communiquer ces actions aux autres régions académiques/ académies.

LES FREINS ET LES LEVIERS POUR LES DÉPASSER

Freins	Leviers
L'accès aux données	Solliciter la DEPP/les SSA pour des conventions de recherche
La mesure de l'impact dans la durée	Missionner des chercheurs
La visibilité des choix d'orientation	Le choix des filles, des filières scientifiques, ou numériques et les demandes d'orientation sont visibles dans Affelnet
Effet de la mesure : certaines interventions/ actions peuvent bien fonctionner auprès des élèves d'un niveau et pas d'un autre	Adapter les actions selon le niveau, suivre le référentiel des compétences à s'engager au collège de l'ONISEP
Les chiffres ne peuvent pas être les seules références	Focus qualitatifs, évaluations d'impact longitudinales,...
Veiller à ce que l'ensemble des acteurs ou des partenaires soit mobilisé : les représentants de l'agriculture, les responsables des bureaux des entreprises (RBDE), les ingénieurs pour l'école (IPE), ...	Mobiliser tous les acteurs, les animer/piloter...
Identifier les indicateurs prégnants	Se concentrer sur la part d'élèves bénéficiaires par niveau, le nombre de métiers connus avant et après DDM, valoriser les éléments disponibles dans l'application DDM, outil de pilotage de la DDM (nombre d'élèves, nombre d'actions menées par les professeurs...), et dans la plateforme Avenir(s) de l'ONISEP.